L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 JUILLET 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 13 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale. — Un terrain situé dans le même District, dans l'île Derrer par les rues Maisonneuve Martin, Claiborne et chemin de la Félicité, avec les améliorations qu'il y trouvera.

Par B. J. Montgomery, aux bureaux de F. Lizar, rue Gravier à 10 1/2 heures—Du beaux chevaux de selles et de harnais, pur sang et seule beaux mulets d'habitation et de ville, jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c., et à la salle d'encan, rue du Camp—Un assortiment général de meubles.

Par Hofman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—bâtiments de saison et chaussures.

Par Vincent & Co., aux Nos 67 et 69 de la rue de la Levee — marchandises sèches, articles de fantaisie, notions, &c.

☞ Achetez vos cosmetiques et ca chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCESS,
185.....Rue des Remparts.....185

Habits et Chaussures.—MM Hofman, Marks & Co vendront aujourd'hui, mardi, 13 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan de la rue de Chartres, No 38,—450 caisses de bottes et souliers pour messieurs, dames et enfants, où aussi 250 lots d'habits fashionables. L'assortiment est considérable et offre un grand choix d'articles élégants, supérieurement confectionnés. Nous appelons sur cette grande vente l'attention du commerce.

ATTENTION!!
Propriétaires dans le Premier District à l'encan par le shérif

Aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, le shérif procèdera à l'adjudication d'un terrain avec les ameliorations qui s'y trouvent situé rue Maisonneuve, Premier District.—Voir aux annonces.

Diplomatie.

L'affaire de Cuba et celle de l'Alabama, sont deux grosses questions à traiter et qui dépassent de beaucoup, à ce qu'il paraît, le génie des membres qui composent le cabinet du général Grant. Le Président lui-même, qui en sa qualité de chef du pouvoir exécutif, devrait avoir plus de génie que tous ses conseillers ensemble, n'en a pas plus que le dernier d'entre eux, et il se perd dans les vastes combinaisons que ces deux questions soulèvent. D'un côté, il faut traiter avec l'Angleterre; de l'autre, il faut ménager les insurgés de l'île de Cuba, car sans secours directs ou indirects, ils succomberont certainement. Le pire de tout serait de mécontenter l'une et l'autre affaire, c'est-à-dire de ne rien conclure avec l'Angleterre, tout en laissant périr les Cubains. Ce double dénouement serait peu flatteur pour le successeur de M. Johnson qui lui, au moins, avait à peu près atteint son but vis-à-vis de l'Angleterre, et qui par cela même s'était frayé une voie assez libre pour atteindre l'autre, l'annexion de l'île de Cuba. Grant, en renversant l'œuvre de son prédécesseur, plutôt par jalousie et par haine que par raison et prudence, a prolongé une difficulté qu'il était de toute importance de faire disparaître au plus vite. Cette difficulté parait insoluble jusqu'au moment où il faudrait qu'elle n'existât pas pour permettre au gouvernement fédéral de conduire avec quelque espoir de succès l'affaire de Cuba. On ne pouvait agir avec plus d'étourderie, et Grant semble confirmer ainsi la triste opinion qu'on avait conçue de ses facultés intellectuelles.

La position est assurément embarrassante, vu que le gouvernement fédéral qui convoite Cuba, ne peut agir ouvertement en faveur de cette colonie espagnole, comme il reproche à l'Angleterre d'avoir agi envers le Sud. Si le gouvernement fédéral fait de la propagande pour les Cubains, il perd son procès avec l'Angleterre, s'il ne fait pas de propagande, il perd les Cubains.

Pour sortir de cette difficulté sérieuse, un moyen terme aurait été imaginé. Le général Sickles aurait reçu pouvoir mission d'offrir la médiation des Etats-Unis à l'Espagne pour mettre fin à la guerre civile qui désole la colonie espagnole. Mais on espère bien que cette médiation ne sera pas acceptée, car évidemment l'Espagne ne peut offrir aux Cubains rien de plus que ce que leur a offert le gouvernement provisoire et que ce dont jouit déjà l'île de Porto Rico, le droit de représentation aux Cortès. Avec ce droit de représentation et de vote dans les conseils de la nation, les Cubains pouvaient faire valoir leurs griefs honnêtes et recommandables. Ils devenaient partie intégrante de l'Espagne et étaient appelés à délibérer sur toutes questions quelconques, tant celles qui intéressent concernent que celles qui intéressent concernent la mère patrie. En ce moment les députés cubains seraient aux Cortès ce qu'y sont les députés de Porto Rico, siégeant, parlant et opinant.

Il faillait être bien difficile pour ne pas se contenter d'un pareil avantage. Avec le triste exemple de l'ordre politique et social qui règne au Mexique et dans toutes les anciennes colonies espagnoles d'Amérique, converties en République, il fallait être bien difficile pour aspirer plus haut et pour vouloir rompre la chaîne qui liait la colonie à la descendance impériale et glorieuse de Charles Quint. Les journaux cubains, qui veulent la séparation complète, pourraient-ils bien nous dire en quoi consiste la gloire acquise par le Mexique livré à lui-même, la gloire acquise par l'Amérique Centrale, la gloire acquise par le Pérou, le Chili et tous les autres petits Etats d'origine espagnole dont les noms s'éclipsent dans les ténèbres sanglantes de leurs petites révolutions? Ces journaux voudraient-ils bien nous démontrer comment, par la division et la subdivision, ces Etats ont trouvé le moyen de fortifier la race latine en Amérique? Nous pensons, au contraire, qu'ils ont trouvé le moyen de l'anéantir et que l'anéantissement est rapide.

Pour soustraire les Cubains à cet avenir de trouble et de confusion, l'Espagne pourrait-elle rien faire de mieux que de leur offrir l'égalité avec une association nationale complète? C'est ce qu'a offert Dulce par l'entremise de commissaires, et c'est ce que les Cubains ont repoussé. Nous ne voyons pas ce que Sickles pourrait engager de plus favorable dans l'intérêt de ses deux parties. Aujourd'hui, d'après les instructions données à de Rossa, instructions empreintes d'un caractère de conciliation et de tolérance, il est à supposer que les offres de Dulce seront renouvelées et même qu'elles resteront toujours ouvertes pour ceux des Cubains qui voudraient bien nous dire en quoi consiste la gloire acquise par le Mexique livré à lui-même, la gloire acquise par l'Amérique Centrale, la gloire acquise par le Pérou, le Chili et tous les autres petits Etats d'origine espagnole dont les noms s'éclipsent dans les ténèbres sanglantes de leurs petites révolutions! Ces journaux voudraient-ils bien nous démontrer comment, par la division et la subdivision, ces Etats ont trouvé le moyen de fortifier la race latine en Amérique? Nous pensons, au contraire, qu'ils ont trouvé le moyen de l'anéantir et que l'anéantissement est rapide.

Pour soustraire les Cubains à cet avenir de trouble et de confusion, l'Espagne pourrait-elle rien faire de mieux que de leur offrir l'égalité avec une association nationale complète? C'est ce qu'a offert Dulce par l'entremise de commissaires, et c'est ce que les Cubains ont repoussé. Nous ne voyons pas ce que Sickles pourrait engager de plus favorable dans l'intérêt de ses deux parties. Aujourd'hui, d'après les instructions données à de Rossa, instructions empreintes d'un caractère de conciliation et de tolérance, il est à supposer que les offres de Dulce seront renouvelées et même qu'elles resteront toujours ouvertes pour ceux des Cubains qui voudraient bien nous dire en quoi consiste la gloire acquise par le Mexique livré à lui-même, la gloire acquise par l'Amérique Centrale, la gloire acquise par le Pérou, le Chili et tous les autres petits Etats d'origine espagnole dont les noms s'éclipsent dans les ténèbres sanglantes de leurs petites révolutions! Ces journaux voudraient-ils bien nous démontrer comment, par la division et la subdivision, ces Etats ont trouvé le moyen de fortifier la race latine en Amérique? Nous pensons, au contraire, qu'ils ont trouvé le moyen de l'anéantir et que l'anéantissement est rapide.

Mais si la négociation avec l'Espagne échoue, la diplomatie du Président se trouvera en désarroi de tout côté, surtout de côté de l'Angleterre qui deviendrait plus boutiquière jamais aux prétentions des Hadiaux. Quoqu'il en advienne, ce projet de négociation explique le mutisme de M. Motley à Londres, l'arrestation de quelques membres de la junte cubaine à New York et l'opposition actuellement faite par les autorités fédérales aux départs des expéditions organisées pour l'île de Cuba. La diplomatie, en effet, ne permet pas de parler et d'agir tout à la fois. Il faut parler d'abord et agir ensuite, quand il ne reste plus d'autre moyen d'arriver au but. Nous verrons bientôt le résultat des idées du président Grant.

Nominations contre Elections.

Fidèle écho du sentiment public, nous sommes obligé de répéter que la décision de la Cinquième Cour de District-contre les élus du peuple aux Conseils de ville et en faveur des Conseillers de la fabrique de M. Warmoth, a causé une vive irritation aussi bien qu'une profonde surprise dans toute la ville. On ne peut comprendre comment le mandamus d'un juge peut annuler tant de droits à la fois; et nous même nous ne pouvons y croire. Nous voyons dans ce mandamus, en effet, que non seulement les droits des membres élus et des membres restants sont anéantis, mais aussi les droits des membres restants, bien que le mandamus n'impose pas à ces derniers l'obligation de recevoir dans leur sein les *acceptables* de l'Exécutif. Les membres restants, c'est-à-dire ceux qui avaient tiré le long terme, et auxquels une clause de la charte donne la vérification souveraine des pouvoirs des membres, n'ont-ils donc rien à opposer à la décision de la Cinquième Cour de District, et cette cour a-t-elle réellement le pouvoir de substituer sa volonté à la loi écrite et jusqu'ici respectée? Voilà ce que personne ne peut admettre et ce qui n'est pas admissible. Les membres restants doivent avoir une action judiciaire à exercer contre l'ordre de la Cinquième Cour de District, si non la justice n'existe plus; elle est à bas.

Nous nous exprimons ainsi parce que certaines gens qui ont sans doute des vues intéressées sur la substitution des *acceptables* aux élus du peuple, soutiennent qu'il n'y a pas d'appel du mandamus de la Cinquième Cour de District, et que si l'appel est sollicité, le juge ne l'accordera pas. Alors la justice change tous les jours suivant le besoin de certaines parties, car il n'y a pas encore un mois que le juge de la Quatrième Cour de District disait avec beaucoup de raison, que le droit d'appel était chose sacrée et que jamais, quant à lui, il ne s'opposerait à l'appel d'un jugement qu'il aurait rendu. C'était là de nobles paroles et auxquelles nous avons applaudi. Mais si nous les approuvons, comment pourrions-nous approuver des prétentions contraires? Comment pourrions-nous traiter avec indifférence la déclaration qui ferait d'un juge un despote et suivant laquelle, à partir la condition des $500 de litige, aucun jugement de cour inférieure ne pourrait être porté en appel? Mais et l'appel n'est pas recevable, c'est à la Cour Suprême à le dire et non au magistrat qui a rendu le jugement. C'est ici purement et simplement une question de fraîs. Tant pis pour les appelants si l'appel est rejeté.

Nous voyons que plusieurs journaux pensent nous croyons qu'il ne faut pas se fier exclusivement à la demande d'appel, ce procédé ne promettant pas un résultat favorable. Il faut agir avec plus de sûreté, car le temps presse. En l'état, ce qu'il y aurait de mieux à faire, suivant nous, ce serait d'intenter une action judiciaire au nom des membres restants des Conseils de ville contre les créatures de M. Warmoth. Cette action nous paraît possible par injonction ou autrement, pourvu qu'elle soit portée devant un juge réellement républicain, c'est-à-dire devant un juge ayant quelque sorcil de la souveraineté du peuple et quelque respect pour la loi écrite.

Si cette action était impossible, nous engagerions les Conseils, qui se rassemblent ce soir, à exercer le droit que leur donne la charte et à procéder par voie d'exclusion. La Législature a fait ainsi : qu'ils en fassent autant et ils ne rempliront que leur devoir. Entre les législateurs de l'Etat et les législateurs de la ville, il y aura cette différence que les premiers ont abusé de leur pouvoir pour violer la liberté électorale tandis que les seconds n'auront du leur que pour rendre hommage à cette liberté en soutenant les élus du peuple. Ils sont acquittés d'avance.

☞ LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent.

A vendre chez Ball, Lyons & Co., 40 et 42 rue du Camp; Dufourcq, 32 rue de Chartres; A. Griffo, 285 rue Royale. ☞

PROJET D'ACQUISITION DE M. MORGAN.—Nous rappelons aux membres des deux Conseils de ville que la première chose à faire n'est pas de vendre les batteuses et d'affermer à long terme des parties de quai ou de wharf. Il faut affermer pour cinq ans les revenus du port des quatre districts de la ville, et la proposition de M. Morgan nuirait sérieusement, si elle était acceptée, à cette ferme générale. Nous engageons donc les Conseils à laisser dormir ce projet d'acquisition qui est, du reste, trop peu de chose pour aider en rien à la solution des difficultés financières dont la ville est assiégée.

☞ Nous voyons avec plaisir que le projet d'un établissement hydrothérapique à Biloxi, sous la direction du Dr. H. Ranoé, marche rapidement à la réalisation. Une réunion des actionnaires a eu lieu, le 7 courant, au bureau de M. A. D. Doriocourt, rue Royale. Les personnes sérieuses qui ont été choisies pour composer le comité de direction : T. Bailly-Blanchard, A. Tertron, Emmanuel Borthe, Dr. F. Gaudet; Dr. Chs. Delery, Président : A. D. Doriocourt, Secrétaire et Trésorier.—Le Dr. Ranoé s'occupe activement de faire faire les réparations les plus urgentes, et dès le premier du mois d'août, il pourra recevoir des malades.

$30,000 DE RÉCOMPENSE— Seront payées à la personne ou aux personnes possédant le billet qui tirera le gros lot à la Loterie de l'Etat de la Louisiane. Le tirage en est fixé à samedi prochain. Il n'y a que 10,000 numéros. Prix du billet, $12 seulement. Que chacun achète un aussi grand nombre de billets qu'il pourra.

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE DES SOURDS.—On affirme que le secrétaire du Trésor a adressé au collecteur Casey l'ordre de faire arrêter toutes les personnes impliquées dans l'affaire, y compris les officiers de la Donane, peseurs, estimateurs et c.é. ponts-inspecteurs et de procéder à une enquête rigoureuse sur la valeur des cautions qui seront présentées par les prévenus.

MM. Sullivan, Phillips et Hughes, avocats des négociants qui réclament les sucres saisis comme étant leur propriété, ont demandé au juge Durell, de la Cour de Circuit des Etats-Unis, un ordre pour mettre ces marchandises en entrepôt. La cour a fait droit à leur demande.

SAISIE DE CIGARES.—Le collecteur du Revenu, M. Stockdale, a saisi samedi dernier, dans le magasin de M. Joseph Dorninge, 44, rue de Canal, 32,400 cigares dont les bottes qui les contenaient n'étaient pas timbrées, revêtues des timbres exigés par la loi. On pense que ces cigares seront confisqués et vendus pour compte du gouvernement.

CHEMIN DE FER DE CARROLLTON—M. Chas. Leon, receveur de la Banque Nationale, a assigné devant la Cour de Circuit des Etats-Unis MM. le général Beauregard, président de la Compagnie du chemin de fer Jackson et autres, demandant qu'il leur soit interdit de vendre les actions et les effets de la dite compagnie. M. Case pourrait adéquatement répondre à cette différence que les premiers ont abusé de leur pouvoir pour violer la liberté électorale tandis que les seconds n'auront du leur que pour rendre hommage à cette liberté en soutenant les élus du peuple. Ils sont acquittés d'avance.

☞ LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent.

A vendre chez Ball, Lyons & Co., 40 et 42 rue du Camp; Dufourcq, 32 rue de Chartres; A. Griffo, 285 rue Royale. ☞

PROJET D'ACQUISITION DE M. MORGAN.—Nous rappelons aux membres des deux Conseils de ville que la première chose à faire n'est pas de vendre les batteuses et d'affermer à long terme des parties de quai ou de wharf. Il faut affermer pour cinq ans les revenus du port des quatre districts de la ville, et la proposition de M. Morgan nuirait sérieusement, si elle était acceptée, à cette ferme générale. Nous engageons donc les Conseils à laisser dormir ce projet d'acquisition qui est, du reste, trop peu de chose pour aider en rien à la solution des difficultés financières dont la ville est assiégée.

☞ Nous voyons avec plaisir que le projet d'un établissement hydrothérapique à Biloxi, sous la direction du Dr. H. Ranoé, marche rapidement à la réalisation. Une réunion des actionnaires a eu lieu, le 7 courant, au bureau de M. A. D. Doriocourt, rue Royale. Les personnes sérieuses qui ont été choisies pour composer le comité de direction : T. Bailly-Blanchard, A. Tertron, Emmanuel Borthe, Dr. F. Gaudet; Dr. Chs. Delery, Président : A. D. Doriocourt, Secrétaire et Trésorier.—Le Dr. Ranoé s'occupe activement de faire faire les réparations les plus urgentes, et dès le premier du mois d'août, il pourra recevoir des malades.

$30,000 DE RÉCOMPENSE— Seront payées à la personne ou aux personnes possédant le billet qui tirera le gros lot à la Loterie de l'Etat de la Louisiane. Le tirage en est fixé à samedi prochain. Il n'y a que 10,000 numéros. Prix du billet, $12 seulement. Que chacun achète un aussi grand nombre de billets qu'il pourra.

Pour tout ce qui concerne le GARDNER'S DIRECTORY, s'adresser par lettre à MORRIS LEVY, Boîte No 57, Post Office, Nouvelle-Orléans. 6

En prenant du soda, demandez du sirop manufacturé par E. TURPIN, 93, Vieille-Levée.

$55.—Une dame se saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de élégante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagnie sans commode que gale.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

$30,000 DE RÉCOMPENSE— Seront payées à la personne ou aux personnes possédant le billet qui tirera le gros lot à la Loterie de l'Etat de la Louisiane. Le tirage en est fixé à samedi prochain. Il n'y a que 10,000 numéros. Prix du billet, $12 seulement. Que chacun achète un aussi grand nombre de billets qu'il pourra.

L'HOMME QUI RIT.—On verra dans nos annonces que M. Simon, libraire, Passage de la Bourse No 94, donnera en prime "L'homme qui rit", dernier ouvrage de Victor Hugo, à ceux qui s'abonneront aux journaux dont M. Simon donne une liste où à ceux qui renouvelleront leur abonnement à ces mêmes journaux. Comme la souscription aux journaux indiquée ne dépasse pas la somme de $6 00, il en résulte que le fameux "Homme qui rit" sera donné à peu près pour rien.

☞ Nous appelons l'attention de la population française du Premier District sur l'annonce insérée plus loin concernant l'établissement d'une nouvelle pharmacie au No 275 rue du Camp. M. D. Perez qui en est le propriétaire, est bien connu comme chimiste : sous ce rapport il offre au public toutes les garanties désirables. M. Perez n'aura à sa pharmacie que des médicaments de première fraîcheur.

LE CÉLÈBRE ENDUIT EGYTIEN (Water Proof Coating).—*Importante découverte pour la Louisiane*—Nous appelons l'attention de tous les propriétaires de la Louisiane et en général celle de tous les conducteurs et charpentiers, (et leur nombre est immense) sur l'avis publié dans nos colonnes, relativement *au célèbre enduit égyptien*, cette composition dont la recette vient d'être retrouvée et qui préserve de toute pourriture pendant un laps de temps indéterminé, tous les bois exposés à l'humidité ou à l'eau. Ici et les planchers de magasins doivent être généralement renouvelés tous les deux ans, cette importante découverte est un bienfait véritable

Le Bureau des patentes à Washington, après un examen approfondi de cette préparation l'a patentée de la manière la plus libérale, comme chacun peut s'en assurer en lisant le brévet, à l'usine que l'inventeur, E. Audibert, a établie depuis peu dans la ville de Carrollton, notre voisine. Au mois d'avril dernier, les commissaires de notre 3e Foire d'Etat l'ont également décorée du ruban bleu. L'enduit égyptien est non seulement applicable aux bois, mais aux métaux, à la tapisserie, aux glaces étamées, et préserve la soierie et les laitages des atteintes de l'humidité et de leurs conséquences. Voyez à l'annonce.

$30,000 DE RÉCOMPENSE— Seront payées à la personne ou aux personnes possédant le billet qui tirera le gros lot à la Loterie de l'Etat de la Louisiane. Le tirage en est fixé à samedi prochain. Il n'y a que 10,000 numéros. Prix du billet, $12 seulement. Que chacun achète un aussi grand nombre de billets qu'il pourra.

AFFAIRE DES SOURDS.—On affirme que le secrétaire du Trésor a adressé au collecteur Casey l'ordre de faire arrêter toutes les personnes impliquées dans l'affaire, y compris les officiers de la Donane, peseurs, estimateurs et c.é. ponts-inspecteurs et de procéder à une enquête rigoureuse sur la valeur des cautions qui seront présentées par les prévenus.

MM. Sullivan, Phillips et Hughes, avocats des négociants qui réclament les sucres saisis comme étant leur propriété, ont demandé au juge Durell, de la Cour de Circuit des Etats-Unis, un ordre pour mettre ces marchandises en entrepôt. La cour a fait droit à leur demande.

SAISIE DE CIGARES.—Le collecteur du Revenu, M. Stockdale, a saisi samedi dernier, dans le magasin de M. Joseph Dorninge, 44, rue de Canal, 32,400 cigares dont les bottes qui les contenaient n'étaient pas timbrées, revêtues des timbres exigés par la loi. On pense que ces cigares seront confisqués et vendus pour compte du gouvernement.

CHEMIN DE FER DE CARROLLTON—M. Chas. Leon, receveur de la Banque Nationale, a assigné devant la Cour de Circuit des Etats-Unis MM. le général Beauregard, président de la Compagnie du chemin de fer Jackson et autres, demandant qu'il leur soit interdit de vendre les actions et les effets de la dite compagnie. M. Case pourrait adéquatement répondre à cette différence que les premiers ont abusé de leur pouvoir pour violer la liberté électorale tandis que les seconds n'auront du leur que pour rendre hommage à cette liberté en soutenant les élus du peuple. Ils sont acquittés d'avance.

☞ LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent.

A vendre chez Ball, Lyons & Co., 40 et 42 rue du Camp; Dufourcq, 32 rue de Chartres; A. Griffo, 285 rue Royale. ☞

PROJET D'ACQUISITION DE M. MORGAN.—Nous rappelons aux membres des deux Conseils de ville que la première chose à faire n'est pas de vendre les batteuses et d'affermer à long terme des parties de quai ou de wharf. Il faut affermer pour cinq ans les revenus du port des quatre districts de la ville, et la proposition de M. Morgan nuirait sérieusement, si elle était acceptée, à cette ferme générale. Nous engageons donc les Conseils à laisser dormir ce projet d'acquisition qui est, du reste, trop peu de chose pour aider en rien à la solution des difficultés financières dont la ville est assiégée.

☞ Nous voyons avec plaisir que le projet d'un établissement hydrothérapique à Biloxi, sous la direction du Dr. H. Ranoé, marche rapidement à la réalisation. Une réunion des actionnaires a eu lieu, le 7 courant, au bureau de M. A. D. Doriocourt, rue Royale. Les personnes sérieuses qui ont été choisies pour composer le comité de direction : T. Bailly-Blanchard, A. Tertron, Emmanuel Borthe, Dr. F. Gaudet; Dr. Chs. Delery, Président : A. D. Doriocourt, Secrétaire et Trésorier.—Le Dr. Ranoé s'occupe activement de faire faire les réparations les plus urgentes, et dès le premier du mois d'août, il pourra recevoir des malades.

$30,000 DE RÉCOMPENSE— Seront payées à la personne ou aux personnes possédant le billet qui tirera le gros lot à la Loterie de l'Etat de la Louisiane. Le tirage en est fixé à samedi prochain. Il n'y a que 10,000 numéros. Prix du billet, $12 seulement. Que chacun achète un aussi grand nombre de billets qu'il pourra.

UN PROBLEME RÉSOLU—*Viande de boucherie, importée du Texas à la Nlle-Orléans.*—Le monopole conféré à la compagnie des Abattoirs paraît devoir n'être plus désormais qu'une lettre morte. Il y a quelques jours, on se demandait si les viandes de boucherie abattues au Texas pourraient, à la faveur d'un système de préservation spécial, arriver à la Nlle-Orléans en état d'être consommées. A cette question on peut répondre aujourd'hui par l'affirmative. L'intérêt que le public a pris à une affaire dont il a pu aisément apprécier la gravité, nous engage à entrer dans quelques détails sur l'historique de la question.

Il y a quelques mois, le Dr. H. P. Howard et le général Walker A. Bonnell, de San Antonio, Texas, chargés de représenter les intérêts des nombreux éleveurs du Texas, se sont rendus à Washington, puis se sont rendus dans le Nord et l'Ouest afin de chercher des débouchés aux produits de ces éleveurs.

Leur projet primitif consistait à s'assurer de vastes pâturages dans la partie de la ville de Kansas et à y créer un véritable dépôt central d'abattoirs de boucherie. A Philadelphie, ils eurent la bonne fortune de se rencontrer avec M. Bray. Cet inventeur leur expliqua son système pour la conservation des viandes fraîches. MM. Howard et Bonnell entrèrent aussitôt en arrangement avec lui; ils se rendirent coopérateurs de la réalité du brevet, et une société fut formée pour l'exploitation de ce nouveau procédé.

Le système Bray consiste en un mélange rétrogrédient qui a pour propriété de détruire la suspension animale de l'air dans lequel il est employé, à un degré d'abaissement constant, tout au dessus de la glace, et de conserver immédiatement les gaz qui s'échappent des matières, viandes ou fruits, soumises à son action. Les chambres destinées à la conservation de ces matières sont, en outre, construites d'une façon spéciale, à la manière des cellules dans les pays vinicoles, et munies d'un ventilateur qui entretient un courant d'air vif et persistant.

M. Bray est parvenu à abaisser la température jusqu'à 32 degrés au-dessous de la glace, et à conserver des volailles (non vidées) et des viandes pendant plusieurs mois.

La situation faite par le monopole de la compagnie des abattoirs de la boucherie à la Nouvelle-Orléans a engagé les actionnaires de la patente Bray à exploiter ce système au profit de notre population.

A cet effet, le steamer Agnes a reçu les aménagements spéciaux que comporte le système Bray; et de vastes magasins situés rue Fulton 115 et rue de la Nouvelle-Levée 137, ont été disposés d'après la même méthode.

Samedi soir l'Agnes est arrivé du Texas. Les viandes apportées par ce bateau ont été débarquées dans les environs d'Indianola le samedi 3 juillet, mises à bord le lundi matin, et bien que la traversée, contrariée par un assez grand temps, ait été plus longue que de coutume, elles sont arrivées à la Nouvelle-Orléans dans un état parfait de conservation.

L'expérience a ainsi justifié la valeur du système Bray. La compagnie propriétaire du brevet se propose maintenant, paraît-il, d'opérer sur une large échelle et de porter son capital à $2,000,000. Ce système pouvant être appliqué aisément à tous moyens de transport, bateaux voitures de chemin de fer, etc., il est aisé de voir quel vaste champ est offert à l'exploitation d'une idée aussi utile.

En ce qui concerne la Nouvelle-Orléans, le public doit considérer le succès de cette entreprise comme un fait intéressant au plus haut degré ses intérêts. L'immense quantité de bêtes à cornes qui peuplent les prairies du Texas assure à notre marché un approvisionnement considérable. En outre, les animaux n'ayant plus à supporter une traversée dont les fatigues altèrent la qualité de la viande, la boucherie pourra livrer au consommateur des marchandises de meilleur choix. On peut aussi rapprocher de la question de l'abattoir celle de l'assistance; le service n'en aura que plus de régularité.

Quoi qu'il en soit, il faut s'applaudir de ce succès; il ne saurait manquer de profit pour la Compagnie des Abattoirs, mais le public, qui n'est pas actionnaire de cette Société, prêtera peu d'attention à sa mésaventure.

BRUTALITÉ DE SERGENTS DE POLICE.—L'officier G. Howard a comparu devant la Première Cour de District. Les charges qui pèsent sur lui sont très graves : il a, sans provocation aucune, frappé violemment un vieux citoyen, M. Thos. Anthony, qui se tenait tranquillement sur le pas de sa porte et lui a fait une blessure sérieuse. La culpabilité de l'accusé a été pleinement démontrée par les débats. Nous ignorons quelle peine a été appliquée à Howard, mais sa culpabilité d'officier de police est une circonstance aggravante, qui doit attirer sur lui toute la sévérité de la justice.

ACCIDENT.—Une jeune fille, nommée Mira Fletcher, a été renversée dimanche dernier par un cheval qui s'est emporté dans la rue, au coin des rues Canal et Franklin. Les blessures de la jeune fille sont tellement graves qu'on désespère de la vie. Un témoin oculaire affirmait que le cheval coupé ne s'est même pas arrêté et qu'il a continué sa route sans se préoccuper le moins du monde de la pauvre victime. Il y a ordonnances interdisant aux voitures, dans la ville, de marcher à une allure qui constitue un danger sérieux pour les piétons.

Ces ordonnances ne sont jamais appliquées, et pourtant ce triste événement prouve à quel point il est nécessaire d'en faire exécuter strictement la teneur. Nous espérons que la police fera son devoir en cette circonstance : le cas le mérite.

Nouvelles Diverses.

Memphis, 12 — Des mandats d'arrestation ont été lancés par le grand jury contre quatre membres du Conseil des Aldermen, accusés de malversation dans leur service.

Les hôtels se remplissent de délégués à la Convention d'Immigration Chinoise qui doit se réunir demain. Un grand nombre de planteurs des diverses parties du Sud-Ouest sont arrivés. Tout fait présager que la Convention obtiendra un succès réel. Koopmanschap, l'importateur de Chinois, sera ici demain.

Richmond, 12—Les retours officiels des élections montrent que les nègres ont comparativement voté en plus grand nombre que les blancs. Les nègres les moins intelligents, pendant la campagne électorale étaient sous l'impression que si le ticket Walker avait l'avantage leurs droits leur seraient enlevés. Wells leur avait assuré, la veille de l'élection dans un discours, que la victoire de Walker ne serait pas une victoire, parceque l'élection ne serait pas maintenue. Hier un nègre qui a voté pour Walker a été atteint par la populace sur une procession de publique; il a été délivré par des blancs.

Savannah, 12—Les nouvelles des comtés de Columbus et d'Olachaca, Floride, annoncent que les chenilles ont fait leur apparition.

Marchés europeens.

Liverpool, 12, soir — Coton actif. Cours sans changement. Ventes 12,000 balles. Mais vieux 28s 6d ; nouveau 26s 9d. Provisions calmes.

Londres, 12, soir—Consolidés 93 1/4. Bons 83 3/4. Sucre en mer 28s 6d.

Francfort, 12—Coton animé sur place et en mer.

Marchés Américains.

New-York, 12 soir—Coton sans changement. Mid. Upl. 34 1/4 à 34 1/2. Ventes 800 balles. Sucre ferme. Mélasse nouvelle 11 1/8 à 11 3/8. Provisions maritimes fermes. Térébenthine 44 à 45. Fêts plus fermes.

New York, 12 soir—Sécurités du Sud languissantes. Louisiane 68 1/2. Levées 66. Argent sans offre. Sterling 109 7/8 à 110. Or ferme 137. Actions fermes. Gouvernements fermes. 5-20 de '62 123, de '64 121 1/2 de '65 id. nouv. 120 1/8 de '67 et '68 id. 10-40 s. 109 7/8

Plusieurs présidents de banque et courtiers de change nous sont cités devant le grand jury pour témoigner relativement à l'usure. Plusieurs seront, probablement mis en accusation.

Mobile, 12 — Coton, affaires nulles. Arrivages 72 balles. Exportations 306 balles.

Memphis, 12 — Coton calme et ferme. Low Middling 22 1/2. Arrivages 118 balles. Exportations 59 balles.

Cincinnati, 12—Farine $6 00 à 6 75. Maïs 72 à 75. Whisky 96 à 1 00. Porc tenu à 33 00. Viandes en grenier : Epaules 13, Côtes 13 3/4—Bacon : Epaules 14, Plats côtes 18 1/2 à 18—Graisse 18 3/4. Sucre 13 1/2 à 15 1/2.

St-Louis, 12—Farine 5 25 à 5 75 ; Blé 1 20 à 1 22 ; Maïs choix 70 à 97 ; Avoine choix 72 à 76 ; Seigle 1 12 1/4; Whisky 1 00 ; Sucre 12 3/4 à 14 3/4 ; Mélasse 65 à 80 ; Porc 33 25 ; Bacon : Epaules 14 1/4 ; Plats-côtes 18 1/4 ; Graisse 18 ; Jambons 21.

Louisville, 21—Grosse toile 22 ; Farine 4 25. Grains et groceries sans changement. Tabac : 58 boucaus vendus de 4 80 à 12 50 ; Porc 33. Bacon : Epaules 14 1/2 ; Plats côtes 18 à 18 1/2 ; Graisse 18 ; Jambons 21.

Louisville, 21—Grosse toile 22 ; Farine 4 25. Grains et groceries sans changement. Tabac : 58 boucaus vendus de 4 80 à 12 50 ; Porc 33. Bacon : Epaules 14 1/2 ; Plats-côtes 18 1/4 ; Graisse 18 ; Jambons 21.

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg 12—3 pds : R E Lee à G A M, New Era à H A M. La rivière monte.

St-Louis, 12—La rivière baisse.

Louisville, 12—La rivière baisse—7 pieds 3 pouces dans le chenal.

Memphis, 12 — Temps clair. Thermomètre 98. Descendu, Rubicon.

(*Dépêches de dimanche.*)

Washington, 12 — La Tallapoosa est revenu des eaux de Cuba sans livre jaune.

Le juge Chase est ici. On sait qu'il aura à connaître d'une demande d'*habeas corpus* dans l'affaire Yerger.

Le juge Chase jugera, mercredi, une demande de d'*habeas corpus* pour Yerger, soutenue par F. Phillips, de Mobile, et J. M. Carlisle, de Washington.

De grands efforts sont faits dans le but d'obtenir pour les élections de Mississippi une date plus rapprochée que celle fixée par le calendrier, vendredi. On espère qu'ils seront couronnés de succès.

Balance des billets des E.-U., $30,000,000.

Une grande partie des bons déposés par les banques en garantie de dépôts publics seront probablement mis en vente le marché. Boutwell a ordonné l'achat de $3,000,000 en bons chaque mercredi pendant le mois courant, pour être tenus à la disposition ultérieure du Congrès.

Une dépêche spéciale de Londres, adressée au *Herald*, dit que l'agitation causée par la loi de l'Eglise irlandaise menace de devenir sérieuse. Les protestants se proposent de protester par une démonstration importante. On regarde comme certain que les Communes refuseront de céder aux Lords.

Le Herald à des nouvelles du Mexique jusqu'au 2 courant. Cinq mille Indiens se sont avancés à 15 lieues de la capitale du Yucatan. Ils ont fait prisonniers 150 hommes des troupes de l'Etat et se sont retirés en menaçant de revenir en octobre et de s'emparer alors de la ville. Les autorités ont sérieusement à la vie sauve à tous ceux qui abandonnent le mouvement et font leur soumission au gouvernement.

La Havane, 11—La correspondance des insurgés adressée à leurs amis de New York a été saisie à Batabano. De Rodas a ordonné aux commandants de province de respecter la vie des citoyens sans armes, de n'arrêter personne sur un soupçon vague, et de respecter rigoureusement les droits des étrangers.

Vera Cruz, 5—Les élections sont généralement favorables au gouvernement. La Législature de Queretaro a été déclarée illégale. Juarez a ordonné une nouvelle élection. Bustamente, ancien président, a été élu à Tlaxcala. Il a été arrêté ; il est actuellement en prison. Marescal, ministre aux Etats-Unis, partira par le prochain steamer.

New York, 10—Argent facile et abondant à 7. Quelques transactions ont été faites à 6. Marché de l'escompte languissant. L'état des banques montre que les institutions continuent à faire serrer leurs réserves ; diminution de $2,945,525. Espèces : augmentation $6,746,615.

Memphis, 11—Temps clair. Thermomètre 91 à midi. La rivière baisse. Descendu Alaska. Les télégrammes venus des différents points du sud-ouest de l'Etat annoncent que des réunions ont été tenues dans le but de nommer des délégués pour la convention d'immigration chinoise qui aura lieu le 15.

On fait des préparatifs pour recevoir les délégués et les visiteurs.

Paris, 11—La *Patrie* dit que les négociations entre le Corps Législatif et le gouvernement ont abouti à une entente qui assure l'exécution des mesures projetées.

On annonce que le Sénat sera convoqué dès que les réformes parlementaires libérales seront pr